



CRISE ANGLOPHONE: ARRESTATION ET DETENTION ARBITRAIRE DU REVEREND PERE SYLVESTER NGARBA NSAH, DIOCESE DE KUMBO PAR LES MILITAIRES

Communiqué de presse

Douala-Kumbo, le 07 juin 2021 : le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) exige la libération immédiate et sans condition de Révérend père Sylvester Ngarba Nsah, responsable de la zone pastorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à Vekovi, située dans le département du Bui, région du Nord-Ouest.

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) demeure préoccupé par la recrudescence des menaces et représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains, avocats, journalistes, religieux ainsi que des actes de tortures, traitements cruels, inhumains et dégradants, des arrestations et détentions arbitraires, les kidnappings et autres enlèvements perpétrés soit par les forces de sécurité et de défense, soit par les groupes armés sécessionnistes.

Les faits :

Le 4 juin 2021, selon nos sources concordantes, le Révérend père Sylvester Ngarba Nsah, responsable de la zone pastorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à Vekovi, située dans le département du Bui, région du Nord-Ouest, a été arrêté par les militaires qui « *l'accusant de collaborer avec les combattants séparatistes* » et amené vers une destination inconnue.

En rappel,

Le Révérend père Sylvester Ngarba Nsah, aurait été par le passé malmené à la fois par les forces de défense camerounaises et les groupes armés sécessionnistes en action dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. « *Ce même prêtre a été plus de deux fois arrêté et torturé par les « Amba Boys » pour avoir osé ouvrir l'école catholique de Vekovi. Il a été malmené par l'armée il y a environ deux semaines et maintenant, il est à nouveau entre les mains des forces militaires* ».

De tout ce qui précède,

Le REDHAC :

- Dénonce les représailles à l'encontre des Défenseurs des Droits Humains, les religieux en particulier celles subies par le Révérend père Sylvester Ngarba Nsah, responsable de la zone pastorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à Vekovi, qui ne fait que son travail humanitaire et de prédication ;
- Condamne avec fermeté les menaces et représailles, les arrestations et détentions arbitraires, les assassinats à l'encontre des Défenseur(e)s des Droits Humains, des religieux, des avocats, des journalistes au Cameroun par les forces de défense et de sécurité d'une part et les séparatistes d'autre part, en particulier dans les zones du Nord-Ouest et Sud-Ouest ;



- Exige la libération immédiate du Révérend père Sylvester Ngarba Nsah et les autres activistes détenus arbitrairement dans les prisons au Cameroun ;
- Rappelle qu'aucune revendication légitime de quelque partie que ce soit ne peut justifier les violations, les exactions des Droits Humains dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en proie depuis 2016 à une violente crise siciopolitique.

Aussi,

A l'Union Africaine(UA) via la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples(CADHP), Aux Nations Unies(NU), le REDHAC recommande :

- d'exiger de l'Etat du Cameroun la libération immédiate et inconditionnelle du Révérend père Sylvester Ngarba Nsah et les autres activistes arbitrairement détenus dans les prisons au Cameroun;
- d'exhorter le gouvernement camerounais à accepter la mise en place d'une enquête internationale impartiale indépendante d'établissement des faits afin d'établir la responsabilité de toutes les parties prenantes à cette crise dans les deux régions ;
- d'encourager le gouvernement camerounais et les séparatistes de se retrouver sur une table de négociation pour un cessez le feu durable qui va permettre la mise en place des mécanismes pour un processus de paix et de réconciliation nationale ;
- d'exiger du Cameroun le respect scrupuleux des instruments juridique régionaux et internationaux des Droits Humains, libertés fondamentales, protection des Défenseurs des Droits Humains au niveau national, notamment:
 - La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ;
 - Le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIRDGP) ;
 - La Déclaration de 1998 sur la protection ;
 - La Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits Humains.

Enfin, le REDHAC :

- Encourage le gouvernement camerounais d'assurer une protection légale aux Défenseur(e)s des Droits Humains, en s'appropriant du projet de loi du REDHAC portant : « *Promotion et Protection des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale* » loi contextualisée par toutes les parties prenantes à Douala le 24 mars 2021 ;
- Réitère sa proposition pour la mise en place des mécanismes de réconciliation nationale de la paix pour un développement durable qui pour le REDHAC passe par une Commission Vérité Justice Réconciliation.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95
Facebook :RedhacRedhac
Twitter : @RedhacRedhac
Site-Web :www.redhac.info



**Réseau des Défenseurs
des Droits Humains
en Afrique Centrale**

Email : redhac.executifddhafricentrale@gmail.com
Téléphones: [\(+237\)233 42 64 04](tel:+237233426404) / [697618195/681238996](tel:+237618195681238996)
Télécopie: [\(+237\)233 42 64 04](tel:+237233426404)
SiteWeb: www.redhac.info
Face book: [RedhacRedhac](#)
Twitter: [@RedhacRedhac](#)

Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network

Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale Central Africahumanrights defenders network

Cameroun-Région du Littoral-Ville de Douala –sis 17 Rue 1108 Bali derrière la station service Total NJO-NJO -1^e Villa Portail Marron
N° de récépissé : 6321/2010/RDDA/C19/BAPP
Statut d’Observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples(CADHP)
Membre de la Coalition pour une Cour Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples efficace
B.P. 2863 Douala-Cameroun